

ARCHERS CHALLANDAIS – SAISON 2018-2019



Modalités d'inscription au club.

Jeunes nés de 2005 à 2009 : Ecole de Tir à l'Arc.

Nous ne pouvons pas accueillir les jeunes nés après 2009.

Jeunes nés avant 2005 : initiation avec les adultes débutants.

Cotisation 85 € (jeunes, adultes). Une remise forfaitaire de 5 € est appliquée à partir de la 2^{ème} licence dans un même foyer.

Produire un certificat médical de non contre-indication à "la pratique en compétition du Tir à l'Arc".

Vous voulez vous assurer de votre intérêt pour le Tir à l'Arc ?

Nous vous proposons 3 séances d'initiation en septembre/octobre pour 5 €, déductibles de votre cotisation si vous souscrivez ensuite une licence.

Tous les atouts pour bien débuter... et poursuivre !

La formation des débutants et le suivi des compétiteurs sont assurés par des entraîneurs diplômés FFTA.

Le matériel est prêté gracieusement la première année. Le club propose ensuite des arcs à la location (60 € pour les jeunes, 150 € pour les adultes). Il est vivement conseillé d'acquérir dès les premières séances les accessoires personnels de l'archer (palette, carquois, protège-bras); budget 35 €, achat groupé club.

Les lieux de la pratique.

En salle, automne-hiver : Petit-Palais, bd Viaud-Grand-Marais.

En extérieur, printemps-été : stade de La Cailletière ; le pas de tir est couvert.



La formation et l'entraînement des débutants.

Jeunes : en priorité le mercredi après-midi, possible le lundi fin d'après-midi.

Adultes : jeudi ou vendredi en début de soirée, susceptible d'aménagement.

Des tests de progression (« passage de flèches ») sont organisés un samedi après-midi tous les 2 mois environ.

